



Baccalauréat Professionnel

Accompagnement Soins et Services à la personne

option «à domicile»-option «en structure»

Diplôme de l'Éducation Nationale niveau IV

Le baccalauréat professionnel "Accompagnement, Soins et Services à la Personne" est un diplôme qui se prépare en 3 ans après une classe de troisième ou de seconde. La spécialité comporte 2 options (au choix dès la seconde au moment de l'inscription) :

- **Option A "à domicile"** : pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées à leur domicile ou dans des logements collectifs. Vous êtes employé par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers ou des structures d'hébergement, vous assistez les personnes dans les actes de la vie quotidienne et les aidez à maintenir leur vie sociale. Selon la structure qui vous emploie, vous pouvez également être amené à encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions. Vous collaborez avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

- **Option B "en structure"** : pour travailler auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Vous assistez ces personnes dans les actes de la vie quotidienne, les aidez à maintenir une vie sociale et participez aux activités de soin. Vous pouvez également prendre part aux activités de gestion, et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement. Dans le cadre de son intervention, vous collaborez avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels

Certaines activités sont communes aux deux options et d'autres sont spécifiques à l'une ou l'autre des options. La première session d'examen se déroulera en 2014.

Dans le cadre des 3 années de formation en lycée professionnel, 22 semaines de PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) sont obligatoires. Au lycée, en classe de seconde et première professionnelle, les élèves passent des épreuves permettant d'obtenir une certification intermédiaire de niveau V : le BEP ASSP.

MODALITÉS

• Objectifs professionnels

- Activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale,
- Encadrement de petites équipes de professionnels chargés de ces interventions,
- Activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement.

• Conditions d'admission

- à la suite d'une classe de 3^{ème} ou de Seconde,
- sur dossier et entretien,
- vaccination contre l'Hépatite B obligatoire.

• Parcours de formation

- Scolarité de Septembre à Juin,
- 36h par semaine du Lundi au Vendredi,
- 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel.

• Suivi de formation

- Exercices et suivis individualisés,
- Contrôle continu,
- Conseils de classe-relevés de notes,
- Examens blancs,
- Aide à la recherche d'entreprise.

• Examen

Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne.

Évaluations en contrôle en cours de formation (CCF), épreuves ponctuelles écrites et orales.

- Épreuve scientifique et technique (coef.7)
- Épreuve technologique (coef.4)
- Épreuve professionnelle (coef.10)
- Épreuve de langue vivante (coef.2)
- Épreuve de français, histoire-géographie, éducation civique (coef.5)
- Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques (coef.1)
- Épreuve d'éducation physique et sportive (coef.1)
- Épreuve facultative

PROGRAMME

DISCIPLINES
Enseignement Professionnel Economie-Gestion Prévention – Santé – Environnement Accompagnement Personnalisé Français Histoire Géographie Education Civique Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques Anglais Arts Appliqués – Cultures artistiques E.P.S

LES MÉTIERS

• Insertion professionnelle

Le titulaire du baccalauréat professionnel ASSP pourra prétendre à des postes tels que assistant de responsable de secteur, responsable de petites unités en domicile collectif, maîtresse de maison, gouvernante, accompagnement de personnes en situation de handicap, de dépendance, accueillant familial, assistant en soin et santé communautaire, responsable d'hébergement, intervenant en structures de la petite enfance.

• Poursuite d'études

L'objectif du Baccalauréat Professionnel est l'insertion dans la vie professionnelle. Toutefois, il est aussi possible, sous certaines conditions, de poursuivre en BTS Economie Sociale et Familiale (ESF) et en BTS Services et Prestations Secteurs Sanitaire et Social (SP3S).

LIEU DE FORMATION

Lycée Notre Dame de Nazareth

Lycée technologique et professionnel privé sous contrat avec l'Etat

Domaine Hôtellerie-Restaurant &

Accompagnement, Soins et Services à la personne

Avenue de la Basilique 14440 Douvres la Délivrande

Tél: 02.31.36.12.12

Renseignements généraux et dossiers d'inscription

www.notredamedenazareth.com

